



28 février 2014

(14-1251)

Page: 1/1

Comité des sauvegardes

Original: anglais

**NOTIFICATION DES LOIS, RÉGLEMENTATIONS ET PROCÉDURES
ADMINISTRATIVES RELATIVES AUX MESURES
DE SAUVEGARDE**

PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE

La communication ci-après, datée du 26 février 2014, est distribuée à la demande de la délégation de la Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Conformément à l'article 12:6 de l'Accord sur les sauvegardes (léislation en matière de sauvegardes), le gouvernement de l'État indépendant de Papouasie-Nouvelle-Guinée notifie au Comité des sauvegardes qu'il n'a aucune réglementation et/ou loi applicable se rapportant à l'Accord.
